

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 10 décembre 2018

Date de convocation : 06/12/2018

Affiché le 20/12/2018

L'an deux mille dix-huit, le 10 décembre à 20 h, le Conseil Municipal, s'est réuni à la mairie, sous la
Le Maire, Patrick LIEGEON. présidence de Mr. Patrick LIEGEON.

Étaient présents Patrick LIEGEON, Daniel PACQUELET, Maurice VUILLARD Patricia FAGIANI, Frédéric CANNELLE, Sylvain REMONNAY

Étaient absents excusés : Mathilde COUTURIER, Cindy VIONNET. M ; Mickaël BERGER

Procurations : Mme Mathilde COUTURIER à M. Daniel PACQUELET ; M. Mickaël BERGER à M. Patrick LIEGEON

Absents non excusés : MM. Olivier ILLICETO, M. Dimitri JOURDIN,

Secrétaire de séance : Mme Patricia FAGIANI

L'ordre du jour de la séance du 13 novembre 2018 est validé à l'unanimité, après modification suivante :
Monsieur Sylvain REMONNAY était absent excusé.

Partie 1

COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Invalidation par le Préfet de la délibération concernant la définition de l'intérêt communautaire.

A compter de 2018 un soutien financier sera accordé par le département aux projets locaux par le biais des contrats P@C qui auront été établis sur une durée de 4 ans (2018/-2021)

Une enveloppe de 1 200 000 € est répartie pour les opérations :

- Volet A : 60% de l'enveloppe, soit 720 000 € (d'intérêt intercommunal)
- Volet B : 40% de l'enveloppe, soit 480 000 € (d'intérêt communal)

Vote de l'assemblée : 8 abstentions ; 0 pour ; 0 contre

BUDGET – FINANCES

Présentation des tableaux récapitulatifs des montants exécutés et payés et des subventions perçues ou à percevoir. (Église, aménagement village - AMO, travaux routiers)

Admission en non-valeur pour un créancier de 2001, d'un montant de 78,76€ parti sans laisser d'adresse.

Camping :

Décisions modificatives

Bilan de la saison camping et camping-cars : fréquentation en hausse avec un très bon résultat pour 2018. (un grand merci à toute l'équipe gestionnaire)

Les prévisions budgétaires devront être basées sur les résultats 2017.

Postes comptables à modifier pour 2018 :

-charge de personnel + 1 500€

-Charges Gestion courante, quote-part à reverser sur le budget principal + 10 000€

-Charges à caractère général + 1 500€

PATRIMOINE

Eglise :

La commission de sécurité a émis un avis favorable ; le PC modificatif est accordé.

Une réunion de chantier aura lieu jeudi 13 novembre.

URBANISME

PC de M. GOSSE : arrêté favorable.

DP de M. VIONNET : en cours d'instruction.

Permis d'Aménager indivision MOUROT : en cours d'instruction.

Reclassement de voirie : suite à la rétrocession des réseaux et voiries du nouveau lotissement « Les Hauts de Saugeon », la rue des Hirondelles et la rue des Mésanges sont intégrées dans le tableau de classement de la voirie communale, ainsi que le parking créé pour recharger les véhicules électriques. Nous vous informons que la borne de rechargement est en service.

Déneigement saison hivernale 2018/2019 :
Le devis de M. VERTICELLI est accepté et validé.

Eclairage public :
L'entreprise TYRODE finalisera les réglages jeudi.

P.L.U :
Requête en annulation déposée par les conjoints VIONNET et VERNEREY : affaire en cours.

EDUCATION LIEN SOCIAL
Suite à la demande de la CAF le PEDT est à refaire, il est en cours d'élaboration.

QUESTIONS DIVERSES

EAU :

- Un devis d'OGEELEC doit nous parvenir (pour chloration).

La chloration à la station de pompage à l'entrée des réservoirs sera contrôlée.

Un devis de maintenance sera demandé à GAZ et EAU.

- Problème de surconsommation à la résidence Séverine dû à un repiquage existant et méconnu de la commune.

Un rendez-vous avec le syndic de la copropriété sera pris ainsi qu'avec le propriétaire.

Une fuite a été réparée au 4 rue du Port.

DIVERS

Repas des anciens à l'Auberge de Remoray

Remise des sapins et vin chaud vendredi 14 décembre entre 18 h et 19 heures.

Valeurs locatives : suivi par le cabinet d'avocats ; demandes d'infos complémentaires, une réponse sera apportée au Cabinet.

Borne de recharge électrique le Syded souhaite une inauguration.

Ramassage des Ordures Ménagères : la relève hebdomadaire sera remplacée par une relève tous les quinze jours à partir de 2019.

L'ADMR de Labergement fusionnera avec celle de Mouthe pour pallier aux problèmes de gouvernance et manque de bénévoles.

L'ADMR sollicite toute personne de bonne volonté pour assurer du bénévolat sur notre secteur.

Partie 2

Réunion avec le STA et le cabinet d'études « Au-Delà du Fleuve » :

Cette réunion a permis d'échanger sur les futurs aménagements à réaliser sur la RD 129 et aux entrées de village.

Le dossier reste en étude pour 2019, afin de définir les aménagements sur la RD et dans le village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30.

Le Maire, Patrick LIEGEON.